

Communiqué

Laboratoire d'essais en toiture (ISO 17025)



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

Numéros de dossier :	SOPI-015-059 / SOPI-009-059 SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900
Dates de réalisation des essais :	2007-12-20 / 2007-11-15 / 2007-12-05 / 2008-11-26
Date de publication :	2013-04-02
Date dernière révision :	2020-11-01
Date prévue de réévaluation :	2023-11-01



SYSTÈME ÉLASTOMÈRE SOPRAFIX BASE 630

(MARS) SYSTÈME DE COUVERTURE ATTACHÉ MÉCANIQUEMENT

Description de l'assemblage

Membrane de finition :	Membrane de bitume modifié / Soudée au chalumeau
Membrane de sous-couche :	Membrane de bitume modifié / Fixé mécaniquement
Panneau de recouvrement :	Optionnel
Isolant :	Panneau d'isolant rigide composé de polyisocyanurate 1220 x 1220 mm (4' x 4')
Pare-vapeur :	Membrane autocollante
Barrière thermique :	Optionnelle
Platelage :	Acier galvanisé

Résistance dynamique d'arrachement (RDA) mesurée selon CSA A123.21

Désignation du système	Valeur(s) mesurée(s) à l'essai	Résultat(s) ajusté(s) (Coefficient expérimental de 1,5)
A	-3,0 kPa (-63 psf)	-2,0 kPa (-42 psf)
B	-3,6 kPa (-75 psf)	-2,4 kPa (-50 psf)
C	-5,0 kPa (-105 psf)	-3,3 kPa (-70 psf)
D	-9,3 kPa (-195 psf)	-6,2 kPa (-130 psf)

Selon la portée d'accréditation publiée sur le site du CCN
Laboratoire accrédité n° 797



Laboratoire d'essais en toiture (ISO 17025)



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

Produits

MEMBRANE DE FINITION				
PRODUIT TESTÉ : Membrane composée de bitume modifié au SBS et d'une armature de fibre de verre.				
Système	Mise en œuvre			
A, B, C, D	Soudée au chalumeau			
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)				
SOPREMA		SOPRALENE FLAM 180 GR	SOPRALENE FLAM 250 GR	SOPRASTAR FLAM GR
	SOPRALENE FLAM 180 FR GR	SOPRALENE FLAM 250 FR GR	SOPRASTAR FLAM FR GR	SOPRALENE MAMMOUTH GR
	SOPRAPLY TRAFFIC CAP	SOPRAPLY TRAFFIC CAP FR	SOPRAPLY TRAFFIC CAP PLUS	SOPRAPLY TRAFFIC CAP PLUS FR

MEMBRANE DE SOUS-COUCHE			
PRODUIT TESTÉ : Membrane composée de bitume modifié au SBS et d'une armature en composite.			
Système	Mise en œuvre	Espacement des rangées	Espacement des fixations
A	Fixé mécaniquement	914 mm (36 po) c.c.	610 mm (24 po) c.c.
B	Fixé mécaniquement	914 mm (36 po) c.c.	457 mm (18 po) c.c.
C	Fixé mécaniquement	914 mm (36 po) c.c.	305 mm (12 po) c.c.
D	Fixé mécaniquement	914 mm (36 po) c.c.	152 mm (6 po) c.c.
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)			
SOPREMA	SOPRAPHIX BASE 630		

Laboratoire d'essais en toiture (ISO 17025)



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

PANNEAU DE RECOUVREMENT				
PRODUIT TESTÉ : Optionnel				
ÉPAISSEUR(S) ADMISSIBLE(S)				
Entre 6,4 et 19,5 mm (¼ et ¾ po)				
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)				
SOPREMA	SOPRABOARD			
Georgia-Pacific	DensDeck	DensDeck Prime		
CGC / USG	Securock			
Unifix	PermaBase Dek			

ISOLANT (panneau du dessus)		
PRODUIT TESTÉ : Panneau en mousse de polyisocyanurate laminé entre deux feutres organiques renforcés de fibre.		
Système	Mise en œuvre	Taux de fixation
A	Fixé mécaniquement, 38 mm (1½ po) d'épaisseur	4 ancrages / panneau 1220 x 1220 mm (4' x 4') Espacés également dans chaque coin
B	En indépendance, 38 mm (1½ po) d'épaisseur	S/O
C	Fixé mécaniquement, 38 mm (1½ po) d'épaisseur	4 ancrages / panneau 1220 x 1220 mm (4' x 4') Espacés également dans chaque coin
D	Fixé mécaniquement, 102 mm (4 po) d'épaisseur	4 ancrages / panneau 1220 x 1220 mm (4' x 4') Espacés également dans chaque coin
ÉPAISSEUR(S) ADMISSIBLE(S)		
Entre 38 et 102 mm (1½ et 4 po)		
TYPE DE FIXATION		
Vis SOPRAPHIX #14		
Plaquettes SOPRAPHIX 75 mm (3 po) rondes ou carrées		



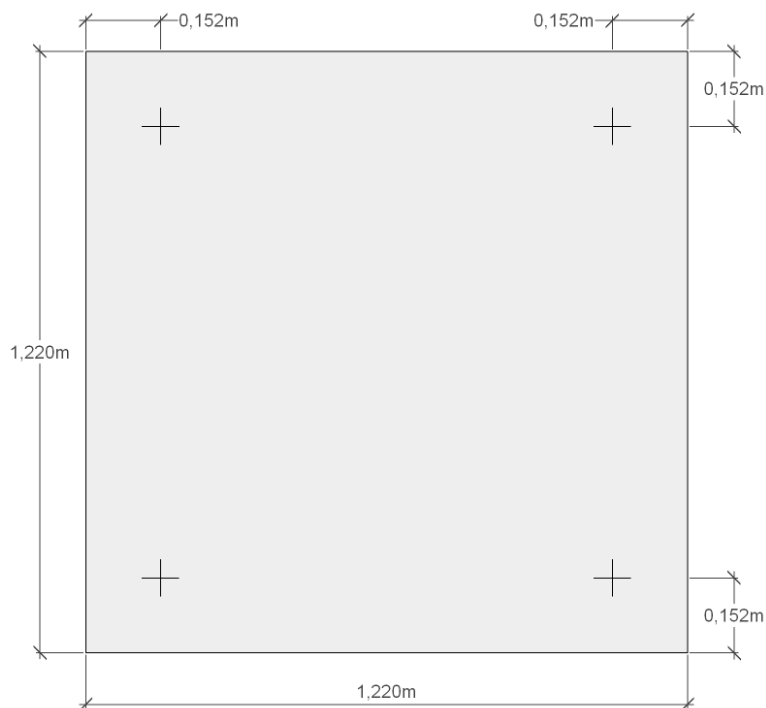
Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

(suite) ISOLANT (panneau du dessus)

SCHÉMA DE FIXATION

Systemes A, C, D



PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)

SOPREMA	SOPRA-ISO	SOPRA-ISO PLUS	SOPRAROCK MD	SOPRAROCK MD PLUS
	SOPRAROCK DD	SOPRAROCK DD PLUS	SOPRA-XPS 35	
Atlas Roofing Corp.	ACFoam II	ACFoam III	ACFoam IV	
Johns Manville	ENRGY 3	ENRGY 3 CGF		
Hunter Panels	H-Shield	H-Shield CG		



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

ISOLANT (panneau du dessous)				
PRODUIT TESTÉ : Panneau en mousse de polyisocyanurate laminé entre deux feutres organiques renforcés de fibre.				
Système	Mise en œuvre		Taux de fixation	
A	S/O		S/O	
B	S/O		S/O	
C	S/O		S/O	
D	En indépendance, 102 mm (4 po) d'épaisseur		S/O	
ÉPAISSEUR(S) ADMISSIBLE(S)				
Entre 38 et 102 mm (1½ et 4 po)				
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)				
SOPREMA	SOPRA-ISO	SOPRA-ISO PLUS	SOPRAROCK MD	SOPRAROCK MD PLUS
	SOPRAROCK DD	SOPRAROCK DD PLUS		
Atlas Roofing Corp.	ACFoam II	ACFoam III	ACFoam IV	
Johns Manville	ENRGY 3	ENRGY 3 CGF		
Hunter Panels	H-Shield	H-Shield CG		



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

PARE-VAPEUR				
PRODUIT TESTÉ : Membrane autocollante composée d'un tissu de polyéthylène trilaminaire et de bitume modifié SBS.				
Systèmes	Mise en œuvre	Apprêt utilisé		
A, B, C, D	Auto-adhéré	S/O		
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)				
SOPREMA	SOPRAVAP'R			
SOPREMA	SOPRAPLY STICK DUO			
Le panneau support doit être apprêté avec ELASTOCOL STICK ou ELASTOCOL STICK ZERO.				
SOPREMA	ELASTOPHENE SP 2.2	SOPRALENE 180 SP 3.5		
Le panneau support doit être apprêté avec ELASTOCOL 500.				
SOPREMA	SOPRASTOP	2-1 SOPRASMART ROCK SABLÉ		
SOPREMA	SOPRAVAP'R	SOPRALENE STICK	SOPRAPLY STICK DUO	
Note : sur platelage de bois apprêté selon les recommandations du manufacturier.				
Lors de l'installation d'un pare-vapeur sur une barrière thermique dans un système SOPRAPHIX, que ce soit par fusion ou auto-adhéré, l'utilisation de l'apprêt est facultative.				

BARRIÈRE THERMIQUE				
PRODUIT TESTÉ : Optionnel				
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)				
Georgia-Pacific	DensDeck (½ po min.)	DensDeck Prime (½ po min.)		
CGC	Securock (½ po min.)			
Unifix	PermaBase Dek (½ po min.)			
Mise en œuvre : en indépendance, en adhérence ou fixé mécaniquement, la méthode et le taux de fixation sont de la responsabilité du concepteur.				



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

ANCRAGES		
PRODUIT(S) TESTÉ(S) : Attaches mécaniques #14 à tête Phillips composées d'acier au carbone extra dur et recouvertes d'un enduit anticorrosion.		
Système	Vis	Plaquettes
A	Membrane sous-couche : #14 x 76 mm (3 po)	Rondes de 51 mm (2 po)
	Isolant : #14 x 76 mm (3 po)	Carrées de 76 mm (3 po)
B	Membrane s-couche : #14 x 76 mm (3 po)	Rondes de 51 mm (2 po)
C	Membrane sous-couche : #14 x 76 mm (3 po)	Rondes de 51 mm (2 po)
	Isolant : #14 x 76 mm (3 po)	Rondes de 76 mm (3 po)
D	Membrane sous-couche : #14 x 229 mm (9 po)	Rondes de 51 mm (2 po)
	Isolant : #14 x 229 mm (9 po)	Rondes de 76 mm (3 po)
RÉSISTANCE DES ANCRAGES À L'ARRACHEMENT		
245 kgf (541 lbf)		
PRODUIT(S) ADMISSIBLE(S)		
SOPREMA	Vis SOPRAFIX	Plaquette SOPRAFIX (membrane) Plaquette de métal 76 mm (3 po)

ADHÉSIF
PRODUIT TESTÉ : S/O



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

Notes générales

1. **Platelage**

Les essais réalisés par Les Services EXP inc. (« EXP ») ont été fait avec des platelages d'acier de construction galvanisé ou enduit d'un alliage aluminium/zinc conforme aux normes ASTM A653, A792, A1008 ou CSSBI 10M, ayant une épaisseur de 0,76 mm (0,03 po) minimum (couramment défini comme étant de calibre 22), correspondant à la norme ASTM A653M SS grade 230 avec une limite élastique de 230 MPa (33 Ksi) et une limite de rupture de 310 MPa (45 Ksi). Des essais pourraient aussi être réalisés sur des pontages de béton ou sur des pontages de bois de contreplaqué standard 4' x 8' x 5/8", afin d'évaluer l'admissibilité à de possibles équivalences.

La fixation du platelage à la structure portante doit être suffisamment robuste pour résister aux charges de soulèvement dues au vent (pondérées selon les exigences du CNB).

2. **Produits équivalents au platelage :**

Platelage d'acier de jauge 18 à 22. Pontage de bois ou de béton dont les tests démontrent une résistance à l'arrachement des ancrages équivalente ou supérieure à celle spécifiée à la section résistance des ancrages.

3. **Résistance à l'arrachement des ancrages :**

Obtenue selon la norme ANSI/SPRI FX-1 2011, sur un minimum de 10 éprouvettes testées en laboratoire avec un appareil **Com-Ten**, sur un platelage d'acier (sauf, si indication contraire).

4. **Résistance à l'arrachement de l'adhésif :**

Obtenue selon la norme ANSI/SRPRI IA-1 avec un appareil **Com-Ten** sur platelage d'acier (sauf, si indication contraire) ou selon la norme ASTM D1623 avec une presse universelle pour une mesure entre matériaux, sur un minimum de 3 éprouvettes testées en laboratoire.

5. **Cordon d'adhésif :**

EXP est d'avis que l'application des cordons de colle selon un agencement en « S » ou en lignes droites n'affectera pas les résultats de la présente publication. L'intention au chantier devant être que les espacements de cordons de colle soient raisonnablement distribués sur le substrat, afin de s'approcher le plus possible des schémas théoriques lorsque les panneaux y sont déposés. Respecter toutes les exigences supplémentaires du manufacturier concernant l'utilisation des adhésifs.

6. **Produits équivalents :**

Seuls les produits inscrits au présent rapport en tant que produits admissibles sont acceptables en équivalence aux produits testés. Toute autre modification doit faire l'objet d'une demande écrite sur le formulaire de demande prévu à cette fin à EXP pour étude d'approbation.

7. **Composantes optionnelles :**

Les composantes du système de couverture désignées comme optionnelles peuvent être éliminées du système de toiture. L'inclusion ou l'exclusion de ces composantes ne modifie pas les résultats publiés de la résistance dynamique d'arrachement (RDA).

8. **Coefficient expérimental :**

Tel qu'il est prévu dans la norme CSA A123.21, la résistance dynamique d'arrachement (RDA) publiée est réduite par un coefficient expérimental de 1,5.



Résultats d'évaluation d'essai dynamique d'arrachement au vent d'un système de toiture

SOPI-015-059 / SOPI-009-059 / SOPI-011-059-001 / SOPI-016-059-900

9. Calcul des charges encourues de soulèvement dues au vent :

Un calculateur en ligne est disponible au <https://www.nrc-cnrc.gc.ca>.

Le calculateur permet d'obtenir les charges de vent encourues par un bâtiment donné, tel que défini au CNB 2015, en fonction de plusieurs critères, notamment sa géométrie et sa localisation, sans facteur expérimental. Il fournit également les dimensions des zones de périmètre et de coin.

10. Avis consultatif technique :

Les rapports d'évaluation de système de toiture doivent être lus conjointement avec tout avis consultatif technique publié par EXP.

11. Avis :

EXP se réserve le droit de retirer, sans préavis, le Communiqué des résultats d'essai dynamique d'arrachement au vent du système de toiture et d'effectuer toutes corrections qu'il considère nécessaires.

Les renseignements présentés dans ce rapport d'essais de systèmes de couverture sont fondés sur un assemblage précis pour permettre l'évaluation de la résistance aux forces d'arrachement du vent dans des conditions précises (le « Test »). Les conclusions présentées dans ce rapport reflètent les conditions qui existaient lors du Test. À cet égard, ce rapport a été préparé pour l'usage exclusif du client et ne peut pas être reproduit, utilisé ou invoqué, en totalité ou en partie, sans le consentement écrit d'exp. Tout usage qu'une tierce partie ferait de ce rapport ou toute décision fondée sur ce rapport serait la responsabilité de la partie qui reçoit le rapport. **EXP décline toute garantie quant à l'exactitude, l'intégralité ou la suffisance des informations contenues sur le site. L'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'utilisation qu'il fait du Site pour atteindre les résultats escomptés.**

12. Tableau de suivi des versions :

2013-04-02	Publication initiale
2015-04-30 (R1)	N/D
2017-02-21 (R2)	Ajustement des résultats mesurés, nouveau format de présentation.
2020-03-19 (R3)	Changements d'appellation/substitutions de produits et mise à jour de la version du document.
2020-06-29 (R4)	Changements d'appellations de produits.
2020-07-20 (R5)	Ajout de produits admissibles.
2020-09-15 (R6)	Ajout note 5, modifications aux produits admissibles.
2020-11-01 (R7)	Corrections nom de produits.

Préparé par :

Les Services EXP inc.

Serge Rochon, ing.
No O.I.Q. : 114865
No P.E.O. : 100023274
Directeur provincial – Science du bâtiment et essais CSA

2020-11-01

Date